L'autheur de la nouvelle Seie a —
amputation sur laquelle J'ay donné mon
rapport il y a quelquetems y a fait des —
Changements qui ne corrigent point les —
inconvenients qui me paroissent y estre attachés.
on se rappellera que cette Seie est composée de
deux lames qui se rapprochent au moyen de
ressorts. Le changement que l'autheur a fait
a son instrument regarde ces ressorts qui
etoient dabord des ressorts a boudin : maintenant
ce ressort est une portion de cercle dont les
extremités etant tirées vers la convexité par
l'ecartement des lames de la seie tendent a
les rapprocher. L'autheur propose l'usage de
cette Seie dans les cas ou l'os qu'on doit scier
a besoin d'estre assujetti ~~par~~ fortement par
rapport a son peu de longueur. J'ay dit dans mon
premier rapport que si le frottement produit par
une lame de scie exigeoit l'assujettissement des
pieces d'os dans le cas supposé, le frottement

ARC 33 d 5 n° 8

BIBLIOTHÈQUE [NATI]ONALE DE MÉDECINE

produit par deux l'exigeroit encore davantage. il est clair que la correction que l'autheur a faite a sa machine ne doit point changer le jugement que j'en ay porté

Le 17 9bre 1761 Braidor